

**Définition des termes décrivant la réaction des plantes aux organismes nuisibles¹
pour l'industrie semencière potagère**

(Adoptée par la Section Potagères et Florales de l'ISF en mai 2017)

1. Introduction

L'interaction entre une plante et un organisme nuisible est très complexe. Les termes décrivant la réaction d'une variété à un organisme nuisible sont déterminés par des tests réalisés avec des biotypes, pathotypes, races ou souches connus et caractérisés de l'organisme nuisible en question.

Cependant, dans la pratique, la capacité d'un organisme nuisible à provoquer une maladie ou des dégâts chez une plante dépend des conditions environnementales, des propriétés de l'organisme lui-même et de la capacité de la plante à se défendre elle-même. Les variétés d'une même espèce végétale peuvent montrer des différences dans leur capacité à se défendre. En fonction de différentes conditions, tels que l'âge de la plante, la pression et la virulence de l'organisme nuisible ou des conditions environnementales défavorables, l'interaction entre la plante et l'organisme nuisible peut aboutir à des résultats différents.

Il est notoire que, pour tout organisme nuisible, de nouveaux biotypes, pathotypes, races ou souches peuvent se développer et provoquer une maladie ou des dégâts chez des plantes qui n'étaient pas affectées par la forme originale de l'organisme nuisible.

Afin d'assurer la cohérence des termes utilisés pour décrire la réaction d'une plante à un organisme nuisible, la Section Potagères et Florales de l'ISF a défini les termes suivants.

2. Définitions

La Sensibilité est l'incapacité d'une variété à restreindre la croissance et/ou le développement d'un organisme nuisible déterminé.

La Résistance est la capacité d'une variété à restreindre la croissance et/ou le développement d'un organisme nuisible déterminé et/ou les dégâts qu'il cause, en comparaison aux variétés sensibles dans des conditions d'environnement et de pression de l'organisme nuisible similaires.

Les variétés résistantes peuvent manifester quelques symptômes ou dégâts sous une forte pression d'organismes nuisibles.

¹ La FAO définit un organisme nuisible comme : « Toute espèce, souche ou biotype de végétal, d'animal ou d'agent pathogène nuisible pour les végétaux ou les produits végétaux <http://www.fao.org/docrep/W3587E/w3587e01.htm>

Pour cette raison, le terme « organisme nuisible » s'applique aussi aux pathogènes (microorganismes tels que les bactéries, les virus et champignons qui peuvent causer une maladie).

Deux niveaux de résistance sont définis.

La Résistance élevée (HR) : Variétés qui restreignent fortement la croissance et/ou le développement d'un organisme nuisible déterminé en comparaison à des variétés sensibles et sous pression pathologique normale. Cependant, ces variétés peuvent présenter quelques symptômes ou dégâts sous forte pression de l'organisme nuisible.

La Résistance intermédiaire (IR) : Variétés qui restreignent la croissance et/ou le développement de l'organisme nuisible déterminé et/ou les dégâts qu'il occasionne, mais peuvent présenter une gamme plus large de symptômes ou dégâts en comparaison aux variétés à résistance élevée. Néanmoins, les variétés à résistance intermédiaire présenteront des symptômes et dégâts moins graves que des variétés sensibles quand elles seront cultivées dans des conditions environnementales et/ou sous pression d'organismes nuisibles similaires.

Les variétés revendiquant le même niveau de résistance contre un organisme nuisible déterminé peuvent manifester une réponse de résistance différente due à des fonds génétiques différents d'une variété à l'autre.

Il convient de noter que, si une variété est déclarée résistante, *cette résistance est limitée aux biotypes, pathotypes, races ou souches spécifiés pour l'organisme nuisible.*

Une résistance revendiquée ne spécifiant aucun biotype, pathotype, race ou souche, signifie qu'il n'existe aucune classification par biotype, pathotype, race ou souche généralement reconnue de l'organisme nuisible en question. Dans ce cas, la résistance est uniquement revendiquée pour certains isolats de ce pathogène. Les nouveaux biotypes, pathotypes, races ou souches pouvant apparaître ne sont pas couverts par la résistance revendiquée à l'origine.

L'Immunité existe quand une plante ne peut être attaquée ou infectée par un organisme nuisible déterminé.

3. Déclaration

La Section Potagères et Florales de l'ISF recommande que les entreprises de semences potagères utilisent les termes « Sensibilité », « Résistance haute » ou « intermédiaire » et « Immunité » pour décrire la réaction des plantes aux organismes nuisibles dans toute communication avec leurs clients. Les abréviations HR (résistance haute) et IR (résistance intermédiaire) seront utilisées dans toutes les langues. Dans ce but, les sociétés de semences potagères éviteront le terme « Tolérance ».

Elles peuvent continuer à utiliser le terme « Tolérance » pour décrire la capacité d'une plante à supporter les stress abiotiques, sans conséquences sérieuses pour la croissance, l'apparence et le rendement.

Ces définitions et recommandations seront revues dans cinq ans.